

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

CAISSE DE PENSIONS

Le rapport annuel 1997 de la Caisse de pensions, qui a été approuvé par le Conseil lors de sa session du 19 juin 1998, est disponible dans les secrétariats de division.

Les bénéficiaires de pensions qui désirent obtenir ce document sont priés de s'adresser à l'Administration de la Caisse (tél. 767-44 21/9194), bât. 5, 1-030.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

PENSION FUND

The 1997 Annual Report of the Pension Fund, which was approved by Council at its session of 19 June 1998, is available from Divisional secretariats.

Pension beneficiaries who wish to obtain this document should contact the Administration of the Fund (tel. 767-44 21/9194), bldg 5, 1-030.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DE PENSIONS

Le Conseil d'administration de la Caisse de pensions a tenu le 5 mai sa soixante-seizième réunion et le 2 juin sa soixante-dix-septième réunion. Lors de la première de ces deux réunions, il a examiné l'organisation future de la gestion du portefeuille immobilier de la Caisse. Il a donné son accord à une formalisation plus poussée des rapports entre les gérants locaux et le coordinateur de gestion et a approuvé un nouveau règlement de la Commission de gestion immobilière. Il est prévu que le mode de fonctionnement ainsi mis sur pied fasse l'objet d'un examen d'ici trois ans.

Le Conseil d'administration a ensuite approuvé un texte, publié dans le Bulletin 23/98, précisant le mode de calcul des allocations d'une part et d'application des facteurs de réduction lors d'une pension de retraite anticipée d'autre part. Quant à l'étude de questions relevant du calcul des pensions d'incapacité totale et partielle également soulevées par le service de l'Audit interne, elle a été confiée à un groupe de travail. Le projet de document de la Direction sur la compensation des départs anticipés et de la diminution des effectifs destiné aux membres du TREF a fait l'objet d'un vote au cours duquel, par souci de compromis et pour parvenir rapidement à une solution, une large majorité s'est dessinée en faveur de la proposition de la Direction consistant à créer une dette complémentaire de 105,3 MCHF à ajouter à la dette existante, à prolonger la période de remboursement jusqu'en 2030 et à réduire à partir de 1998 le taux d'intérêt de 3,5 à 3 % au-dessus de l'inflation. Le Conseil d'administration a aussi été saisi d'un projet de lettre sur les questions concernant spécifiquement la Caisse de pensions contenues dans la lettre adressée au Président du TREF par le professeur Menzinger, délégué italien au Comité des Finances. Après quelques amendements, le Conseil a approuvé la teneur de cette réponse dont il a demandé que la diffusion soit la même que celle de la lettre du professeur Menzinger.

GOVERNING BOARD OF THE PENSION FUND

The Governing Board of the Pension Fund held its seventy-sixth and seventy-seventh meetings on 5 May and 2 June, respectively. At the first of the two meetings, it examined the future organisation of the Fund's real estate portfolio management. It agreed to a more elaborate formalisation of the relations between the local managers and the manager/co-ordinator in charge and approved new regulations for the Real-Estate Asset Management Committee. These new organisational and managerial arrangements are to be reviewed in three years' time.

The Governing Board then approved the text published in Weekly Bulletin 23/98 explaining the bases for the calculation of allowances and the application of reduction factors for early retirement pensions. A study of questions relating to the calculation of total and partial incapacity pensions also raised by the Internal Audit Service was entrusted to a working group. The Management's draft document for TREF on compensation for early departures and the reduction in staff numbers was put to a vote in which, in the interests of reaching a compromise and resolving the matter as soon as possible, a large majority emerged in favour of the Management's proposal to create an additional debt of 105.3 MCHF to be amalgamated with the existing debt, to extend the reimbursement period to 2030 and to reduce the interest rate from 3.5% to 3% above inflation from 1998 onwards. A draft letter concerning the questions specifically relating to the Pension Fund raised in a letter to the Chairman of TREF by Professor Menzinger, the Italian delegate to the Finance Committee, was also referred to the Governing Board. After agreeing on a number of amendments, the Board approved the content of the reply, requesting that it be distributed to all recipients of Professor Menzinger's letter.

The Chairman of the Investment Committee, G. Maurin, presented the Fund's performance for the first quarter of